

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article3103>

7 mars 2012 - Rassemblement à 8h15 devant l'ENSIACET

- Sud-Ouest - Midi-Pyrénées - Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 6 mars 2012

Site des sections syndicales du SNCS-FSU

L'intersyndicale CGT, SGEN-CFDT, FSU, SUD appelle à un rassemblement lors de la réunion de tous les CA des établissements de l'enseignement supérieur de Midi-Pyrénées le Mercredi 7 mars à 8h 15 à l'ENSIACET - 4 allée Emile Monso

Ci-dessous l'appel intersyndical pour le rassemblement devant l'ENSIACET [Carte du lieu du Rassemblement](#)

Vous trouverez également à l'adresse suivante une analyse du document UNITI faite par la section Locale du SNCS :
www.sncs.fr/article.php?id_article=3102&id_rubrique=746

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'IDEX-UNITI sans avoir jamais eu le courage de tout lire

Présentation rapide de l'Idex UNITI

(Le texte complet d'UNITI est téléchargeable sur http://www.univ-tlse3.fr/1328271169931/0/fiche_actualite/)

Les initiatives d'excellence (Idex) répondent à l'ambition ministérielle de « doter la France de 5 à 10 initiatives d'excellence capables de rivaliser avec les meilleures universités du monde ». Le projet d'Idex toulousain, UNITI, fait partie des huit projets sélectionnés au niveau national (3 en juillet 2011, 5 en février 2012).

Au travers de la fusion des trois universités et de toutes les écoles d'ingénieurs en un grand établissement, appelé Université de Toulouse (UT), l'objectif de l'Idex UNITI est la mise en place d'un périmètre d'excellence dénoté UT*. Ce périmètre d'excellence est chiffré : par exemple, 20 000 étudiants sur 94 000, 2000 enseignants chercheurs sur 6520, à l'horizon 2016. Il touchera très concrètement la recherche comme l'enseignement : recrutements des enseignants-chercheurs sur des "tenure-tracks" (CDD renouvelables), aucun poste créé pour des unités évaluées en classe C par l'AERES, avis réservé pour celles classées B, 100% d'exorecrutement à l'horizon 2018 ; création de filières "*" (L*, M*, D*), prévision de l'ouverture de huit L* sur le site toulousain avec l'objectif de 1000 diplômés à l'horizon 2016.

La course à l'Idex a été animée par l'appât de financements colossaux (grand emprunt). A Toulouse, le grand emprunt rapporterait 45,75 millions d'euros par an (revenus du placement de la somme de 1340 Millions d'euros). Cette somme est très hypothétique (les 1340 M pourraient ne s'avérer être que 7 ou 800 M, quid de la garantie du placement et du taux d'intérêt, situation générale de crise...). Ramenée aux 1000 M Euros du budget cumulé des établissements toulousains, cette éventuelle manne financière ne représente que 4.6% du total : elle n'est qu'un prétexte afin de justifier et forcer la restructuration nécessaire du site toulousain pour permettre la mise en place du périmètre d'excellence. C'est ainsi qu'il faut comparer les hypothétiques 45,75 M Euros avec l'engagement des établissements toulousains, des EPST et des collectivités locales à financer ce périmètre pour un montant de 559 M Euros ; à titre d'exemple, l'UT3 s'engage à transférer 30% de son budget vers l'Idex, l'INSA 30%, le CNRS 42%, l'ONERA 50%...

Le projet UNITI promeut donc un système à deux vitesses afin de privilégier un périmètre de "pseudo-excellence", essentiellement délimité par les Labex. Pour arriver à cet objectif, la fusion de tous les établissements en un grand établissement (qui n'a pas le statut d'Université) est une condition sine qua non. Ce point constitue précisément la

différence majeure avec le projet qui avait été refusé un an plus tôt, dans lequel il n'était question que d'une université fédérale. Cette fusion permet une gouvernance unifiée sous la domination d'un Conseil de Surveillance formé de 12 personnes comprenant seulement trois représentants des personnels (un pour les C et EC, 1 pour les BIATOSS et 1 pour les étudiants) et sous la direction d'un DGE (directeur général exécutif "seul maître à bord" (p28) ; les universités deviendront des collèges dont les directeurs seront nommés.

Pour faire passer la pilule, UNITI prévoit un "pacte" auxquels doivent s'engager les CA des établissements. Décrit comme un "processus irréversible", ce pacte, par lequel chaque établissement s'engage à renoncer à son autonomie, doit garantir l'efficacité de cette gouvernance anti-collégiale et prévoit d'ores et déjà des mécanismes de sanctions automatiques contre ceux qui ne voudraient pas "jouer le jeu" (suppression de financements, exclusion...). La fusion permettra bien entendu également de faire des "économies d'échelle" et d'éliminer "les doublons", comme les "doubles emplois" entre différents établissements.

L'intersyndicale CGT, SGEN-CFDT, FSU, SUD appelle à un rassemblement lors de la réunion de tous les CA le Mercredi 7 mars à 8h 15 à l'ENSIACET 4 allée Emile Monso

Des rassemblements covoiturages sont organisés par établissement (contacter les syndicats)

Au vu de l'ampleur des modifications envisagées, nous demandons que les CA des établissements ne signent aucun pacte et que le CA du PRES ne signe aucune convention avant que tous les personnels aient été correctement informés puis consultés.

